

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

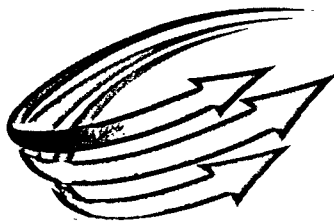
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02518

Numéro SIREN : 828 913 830

Nom ou dénomination : 3 ALLIANCES

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2022 sous le numéro de dépôt B2022/050724



Audit Fiscalité et Conseils

ÉTATS FINANCIERS

Période du 01/04/2021 au 31/12/2021

SARL 3 ALLIANCES

22 chemin du Tronchon

69570 DARDILLY

Siret : 82891383000018 - NAF : 4799A

*Certifiée conforme
la gérance*



3 rue du Colonel Chambonnet 69500 BRON
Tél. : 04.72.14.83.83 – Fax : 04.72.14.83.89 – contact@afc-experts.fr

S.A.S au capital de 100 000 € - RCS LYON B 404 322 422
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Rhône-Alpes
Commissaire aux Comptes, membre de la Compagnie de Lyon

**Sommaire**

Etats simplifiés de l'exercice	1
Bilan	2
Compte de résultat	4
Annexe	5



Etats simplifiés de l'exercice



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/03/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	7 285	1 039	6 246	832
Immobilisations financières				
Prêts	6 700		6 700	1 456
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 985	1 039	12 946	2 288
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	607 997		607 997	895 890
Fournisseurs débiteurs	13 692		13 692	
Personnel	90		90	
Etat, Impôts sur les bénéfices	19 073		19 073	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	9 724		9 724	46 019
Autres créances	6 000		6 000	4 267
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	146		146	
Disponibilités	32 461		32 461	45 421
Charges constatées d'avance	100 554		100 554	67 335
TOTAL ACTIF CIRCULANT	789 737		789 737	1 058 933
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	803 722	1 039	802 683	1 061 221



Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/03/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	7 500	7 500
Réserve légale	750	750
Autres réserves	8 468	14 740
Résultat de l'exercice	115 156	338 729
TOTAL CAPITAUX PROPRES	131 874	361 718
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	1 043	629
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 043	629
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	230 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		244 110
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 798	34 282
<i>Personnel</i>	142 438	141 312
<i>Organismes sociaux</i>	69 047	81 013
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		9 382
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	134 849	177 332
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	8 236	8 306
Dettes fiscales et sociales	354 570	417 344
Autres dettes	15 397	3 137
TOTAL DETTES	670 808	699 502
TOTAL PASSIF	802 683	1 061 221



Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 3 ALLIANCES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 802 683 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 115 156 euros.

L'exercice a une durée de 9 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.





Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.



Règles et méthodes comptables

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.





Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	845	6 440		7 285
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	845	6 440		7 285
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 456	7 000	1 756	6 700
Immobilisations financières	1 456	7 000	1 756	6 700
ACTIF IMMOBILISE	2 301	13 440	1 756	13 985



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13	1 026		1 039
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	13	1 026		1 039
ACTIF IMMOBILISE	13	1 026		1 039

Actif circulant



Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 763 830 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	6 700		6 700
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	607 997	607 997	
Autres	48 579	48 579	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	100 554	100 554	
Total	763 830	757 130	6 700
Prêts accordés en cours d'exercice	7 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 756		

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	562 850
Rabais,remises,ristournes à obtenir	1 290
Divers Produits à recevoir	6 000
Total	570 140



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 500,00 euros décomposé en 750 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 670 808 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 043	1 043		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 798	69 798		
Dettes fiscales et sociales	354 570	354 570		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	245 397	245 397		
Produits constatés d'avance				
Total	670 808	670 808		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	230 000			



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs Fact non parvenues	49 942
Intérêts Courus	1 043
Dettes Prov pour CP	68 507
Personnel salaires à payer	500
Charges sociales / CP	15 765
Contrib Eco territoriale CAP	2 686
TVS CAP	1 371
Divers Charges à payer	11 585
Total	151 400

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Location matériel de transport	1 505		
Salaires et appointements	73 369		
Cotisations sociales	25 680		
Total	100 554		

3 ALLIANCES

Société À Responsabilité Limitée au capital de 7 500,00 €

Siège social : 22 chemin du Tronchon

69570 DARDILLY

828 913 830 RCS LYON

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUmise ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2022

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 115 155,74 €, de la manière suivante :

- Une somme de 115 155,74 €
affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

AGO le 27/07/2021

- Dividende global distribué : 345 000,00 €

AGO le 31/07/2020

- Dividende global distribué : 345 000,00 €

AGO le 20/06/2019

- Dividende global distribué : 112 500,00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
La Gérance

